

[<< Revenir à la liste des actualités](#)

LE FIPHFP RECONDUIT SA CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DAX-CÔTE D'ARGENT

CONVENTION | 13.06.2023

Lundi 12 juin, Marine Neuville, directrice du FIPHFP, et Stéphane Jacob, directeur du centre hospitalier (CH) de Dax-Côte d'Argent ont signé une nouvelle convention pour les 3 ans à venir.



Des résultats probants lors de la convention précédente

Depuis 2019, la convention signée avec le FIPHFP a permis au CH Dax de mettre en place de nombreuses actions via sa direction des ressources humaines et son service de médecine du travail, notamment :

- La nomination d'une référente handicap au sein des RH,
- Un accompagnement plus important pour les agents en situation de handicap ou présentant une problématique de santé,
- La valorisation des contrats d'apprentissage de personnes en situation de handicap avec un contrat sur 2 ayant signé un CDD.

Ces différentes mesures permettent à l'hôpital d'atteindre un taux d'emploi des personnes en situation de handicap égal à 6,17% (le taux légal est de 6%), soit 130 personnes en emploi.

Une nouvelle convention ambitieuse

La signature de cette nouvelle convention a été l'occasion, pour le centre hospitalier, de proposer plusieurs animations afin de sensibiliser les agents à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap :

- Présentation de la nouvelle convention avec le FIPHFP,
- Quiz interactif,
- Atelier ludique sur les handicaps invisibles,
- Casque de réalité virtuelle,
- Jeu digital pour tester ses connaissances,
- Échanges avec les différentes parties prenantes du handicap et de l'emploi.

Suite à ces animations, la nouvelle convention portant sur la période 2023 / 2025 a été signée. Elle porte de nombreux objectifs :

- Le développement d'actions pour recruter et insérer des personnes en situation de handicap,
- L'accompagnement d'agents dans leur projet de reconversion et reclassement,
- L'amélioration et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap,
- Un travail de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap au travail.



Marine Neuville, directrice du FIPHFP, et Stéphane Jacob, directeur du centre hospitalier (CH) de Dax-Côte d'Argent